



## Transito

**RESEAU : Bruxelles**

**PERSONNE DE CONTACT: Mme Florence CROCHELET**

**TELEPHONE : 02 742 03 50 / 02 216 35 48**

**MAIL : [florence.crochelet@casmму.be](mailto:florence.crochelet@casmму.be)**

« Transito » constitue une initiative novatrice en offrant un lieu de vie transitoire ainsi qu'un espace de mobilisation à l'autonomie pour le groupe cible des patients internés libérés à l'essai qui sont acceptés dans une IHP et en attente de la disponibilité d'une place.

Ce projet doit trouver sa place dans une IHP classique ; il faut prévoir un upgrade de 0,75 ETP pour 4 places d'IHP Transito soit 43.312,5 euros pour 0,75 ETP bachelier (éducateur, paramédical et/ou assistant social).

Le projet, qui est tout à fait transposable au groupe cible des patients sous mesure de protection de la personne du malade mental, s'inscrit dans la fonction 5 ; la collaboration doit être constante avec les acteurs des autres fonctions principalement l'équipe mobile EOLIA, dans sa double mission de liaison et d'outreaching.

« Transito » is een innoverend initiatief dat voorlopig onderdak biedt en dat ook autonomie biedt voor de doelgroep van op proef vrijgelaten geïnterneerde patiënten, die worden toegelaten tot een Initiatief Beschut Wonen (IBW) in afwachting dat daar een plaats vrijkomt.

Dit project moet zijn plaats vinden in een klassiek IBW; het moet voorzien in een upgrade van 0,75 VTE voor vier Transito-plaatsen, wat overeenkomt met 43.312,5 € voor 0,75 VTE bachelor (opvoeder, paramedicus en/of sociaal assistent).

Dit project is perfect transposeerbaar naar de doelgroep van patiënten onder de beschermingsmaatregelen voor de psychisch zieke persoon, en valt binnen functie 5; er is constante samenwerking nodig met de actoren van de andere functies, voornamelijk het mobiele team EOLIA, in zijn dubbele opdracht van liaison en outreaching.

### 1. Introduction

L'IHP + « Transito » constitue une initiative tout à fait novatrice et unique en Belgique en offrant un lieu de vie transitoire ainsi qu'un espace de mobilisation à l'autonomie à pour le groupe cible des patients internés libérés à l'essai depuis l'AP, l'EDS ou l'hôpital et qui sont en attente de la disponibilité d'une place préalablement accordée dans une IHP.

Les places d'IHP « TRANSITO » sont situées au sein de l'IHP CASMMU dont l'activité est organisée en région bruxelloise sur la commune de Schaerbeek.

### 2. Description brève

La prise en charge médico-psycho-sociale prévue dans le projet Transito est différente de celle prévue pour l'IHP « classique ». En effet, le réseau qui se constitue autour du patient offrira un encadrement plus soutenu

en vue de développer les capacités d'autonomie des personnes internées, de réaliser toutes les démarches socio-administratives nécessaires et, ainsi, de préparer au mieux leur séjour dans l'IHP où ils sont acceptés afin de renforcer les chances d'une réinsertion sociale réussie. Le temps d'attente à l'hôpital, l'AP ou l'EDS sera donc remplacé par un temps de travail thérapeutique intensif dans un milieu de vie adéquat.

### 3. Les acteurs

L'initiative s'inscrit dans la fonction 5. Un partenariat avec les équipes des 5 fonctions de la réforme en santé mentale (F1, F2, F3, F4, F5) sera activé avant même l'admission à « Transito » afin de garantir la continuité de la prise en charge au-delà de cet hébergement temporaire. En effet, la collaboration de « Transito » (F5) doit être constante avec les acteurs en matière de prévention et de promotion des soins en santé mentale (F1), avec les équipes mobiles (F2), avec les centres de revalidation (F3) et avec l'hôpital de référence (F4) en vue d'étoffer le réseau social et sanitaire de l'interné libéré à l'essai.

L'équipe mobile EOLIA, dans sa double mission de liaison et d'outreaching liaison occupe une place de partenaire privilégié : la liaison pour faciliter le transfert vers « Transito » et ainsi libérer des places en amont et, l'outreaching pour accompagner la personne internée dans son projet de réinsertion sociale et faire relais, avec l'IHP qui accueillera à terme le patient.

### 4. Opérationnalisation et résultats concrets

L'idée de trouver un lieu de vie transitoire pour les patients internés libérés à l'essai en attente de place dans une IHP vient du constat que les personnes internées en annexe psychiatrique (AP) de prison, placées en Établissement de défense Sociale (EDS) ou libérées à l'essai en service hospitalier psychiatrique voient leur séjour se prolonger inutilement dans ces institutions du fait du manque de ressources en matière d'hébergement. Des places sont ainsi bloquées dans ces institutions ce qui contribue à aggraver la surpopulation carcérale et à limiter les admissions en EDS et hôpitaux. Cette situation empêche de fluidifier le trajet de soins de ces personnes.

Le manque de places d'hébergement concerne plus particulièrement encore les personnes sous statut de défense sociale du fait de l'absence de volonté de la plupart des IHP de « réserver » des places spécifiques pour cette population (ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles refusent d'office d'accueillir, ponctuellement, ces personnes).

#### **Modalités de la prise en charge :**

La candidature à Transito comprend 3 temps.

*Temps 0.* : L'équipe du lieu d'accueil actuel (hôpital, AP, EDS) sollicite l'équipe Transito lorsqu'un candidat potentiel est dans une perspective au terme de laquelle il est probable qu'il soit accepté dans une IHP tierce. Cette annonce est faite sans information préalable au candidat. Elle a pour but de prévenir qu'un candidat Transito est probablement annoncé et permet, si possible aux équipes du CASMMU d'anticiper cette candidature en regard de la disponibilité d'une place existante ou à venir. Ce temps « 0 » doit déjà comprendre que l'équipe envoyeuse s'est assurée de la faisabilité technique d'une candidature TRANSITO (Mutualité en ordre et moyens financiers suffisants).

*Temps 1.* : une rencontre interdisciplinaire entre l'équipe qui soutient la candidature, l'équipe Eolia et l'équipe de Transito hors la présence du candidat est organisée. Cette rencontre doit permettre un échange de données psycho-médico-sociales afin d'informer les équipes Eolia et Transito :

- De la situation financière, administrative et sociale du candidat

- Du projet de prise en charge (motivation du candidat, occupation de journée - ...)
- De l'anamnèse du candidat
- De l'histoire médico-judiciaire du candidat (expertise judiciaire, ...)
- Des conditions de libération à l'essai (tutelle médicale, contrôle social, ...)
- De son évolution depuis les faits qui l'ont conduit sous statut de défense sociale
- De l'organisation du suivi médical et psychothérapeutique

*Temps 2.* : une rencontre entre le candidat et les équipes Transito et Eolia est organisée.

L'idée de cet entretien est de présenter au candidat la structure, la prise en charge offerte et le rôle de chacun des intervenants.

Lors de l'admission, un contrat d'accompagnement est élaboré avec le patient.

Il organise :

- La gestion du traitement médicamenteux
- La gestion de l'hygiène personnelle et de l'habitat
- La gestion de l'alimentation
- La gestion de l'occupation de journée
- La gestion des finances
- La gestion des démarches administratives
- La gestion des contraintes liées au statut médico légal.

Le suivi :

Dès l'admission du patient à Transito des rencontres mensuelles sont organisées entre le résident, l'équipe Transito et l'équipe Eolia ceci afin d'évaluer :

- L'intégration du résident dans la structure Transito
- Les capacités d'autonomisation exercées
- Comment les objectifs posés par le contrat d'accompagnement peuvent évoluer.

Une rencontre devra également être organisée avec l'équipe de l'IHP qui accueillera le résident en aval de Transito. Le séjour à Transito étant court, cette rencontre sera prévue rapidement après l'admission à Transito, ceci afin d'anticiper le moment où la place dans l'IHP où séjournera à terme le patient se libèrera. Cette rencontre permettra d'assurer la continuité du travail mené avec le résident.

## **5. Indicateurs – données chiffrées :**

Le projet Transito est en train de se mettre en place ; nous n'avons donc pas de recul et de données chiffrées pour évaluer son impact. Les premiers patients arriveront dans le courant de l'année 2015. Nous espérons que la création de ce nouveau dispositif au sein du réseau de soin résidentiel permettra, d'une part, d'augmenter les sorties des AP, des EDS et des hôpitaux et de fluidifier ainsi le réseau de soins « classique » et, d'autre part, de constituer une bonne préparation au séjour dans une habitation protégée « classique » grâce à la préparation intensive menée par l'équipe Transito en partenariat avec le réseau.

## **6. Synthèse – Moyens – transférabilité de la pratique**

Transito – projet pilote transposable à d'autres groupes cibles ?

Il est à noter que le projet Transito est tout à fait transposable à l'autre groupe cible des patients médico-

légaux, les patients sous mesure de protection de la personne du malade mental. Le partenariat avec les équipes des 5 fonctions de la réforme en santé mentale (F1, F2, F3, F4, F5) serait également activé avant même l'admission à « Transito » et le partenaire privilégié serait une équipe mobile F2b.

**En conclusion**, La prise en charge prévue dans le projet Transito se différencie de celle de l'IHP « classique » parce qu'elle prévoit un **encadrement plus soutenu dont l'objectif est de renforcer les capacités d'autonomie des patients du groupe cible et de préparer au mieux leur séjour dans l'IHP où ils sont acceptés**, ceci afin d'augmenter les chances de réussite de la réinsertion sociale.

**Moyens** : Le projet TRANSITO doit trouver sa place dans une IHP classique qui bénéficie déjà de l'encadrement prévu dans le cadre de L'AR de 1990 à savoir 1 ETP pour 8.

Il faut prévoir 0,75 ETP pour 4 places d'IHP Transito soit 43.312,5 euros pour 0,75 ETP bachelier (dans une fonction de type éducateur, paramédical et/ou assistant social).

